

**Commission** : *Discipline*  
**Date** : *04 avril 2024*

*Le présent document hebdomadaire est publié à la suite d'une décision du Comité de direction du District de Football de la Charente. Il donne à titre d'information la liste des sanctions prononcées par la commission de discipline. Il ne se substitue pas aux procès-verbaux de cette dernière, qui seuls ont une valeur officielle.*

Niveau Compétition	Date	Nom du club	Sanction	Référence sanction	Qualité	Date d'effet	Amende financière
D3	31 03 24	CA ST MEME	3 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
D3	31 03 24	FC ST HILAIRE	1 match de suspension	Art. 1.2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
D3	25 02 24	JS ANG. BASSEAU	7 matchs de suspension dont 2 avec sursis	Art. 11 et 1.4 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 03 24	96€
D4	31 03 24	US CHAMPAGNE MOUTON	1 match de suspension	Art. 4 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
D4	31 03 24	ES ARS	6 mois de suspension	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	400€
D4	31 03 24	FC COURBILLAC	8 matchs de suspension dont 4 avec sursis	Art. 13.1 et CTDA du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€

D4	31 03 24	FC COURBILLAC	7 matchs de suspension dont 4 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
D4	31 03 24	ES ARS	7 matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art. 13.1 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	151€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	30 03 24	AS ST YRIEIX	4 matchs de suspension dont 1 avec sursis	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	31 03 24	US ST MARTIN	3 matchs de suspension	Art. 1.4 et 2 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	31 03 24	US ST MARTIN	4 matchs de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	31 03 24	AS AIGRE	3 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	31 03 24	AS AIGRE	3 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
COUPE CHARENTE CA & M. BRACHET	31 03 24	AS BEL AIR	4 matchs de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€

COUPE RESERVES CA § P. LABONNE	31 03 24	LA GENTE	3 matchs de suspension	Art. 2 du Barème Disciplinaire et CTDA	Joueur	01 04 24	41€
COUPE RESERVES CA § P. LABONNE	31 03 24	AC GOND PONTOUVRE	4 matchs de suspension	Art. 3 du Barème Disciplinaire	Joueur	01 04 24	41€
D2	23 03 24	AJ MONTMOREAU – JS GRANDE CHAMPAGNE	3 mois de suspension	Art. 6 du Barème Disciplinaire	Arbitre	08 04 24	-

[Lien vers le Règlement Disciplinaire et le Barème Disciplinaire en vigueur.](#)

**Le Président : Pierre LARROUY**

**Le Secrétaire : Marcel BUISSON**